Ministère de la communication
2016
et du déménagement

Ministère de la culture et du déménagement
31 Mars 2016
Drac en stock

N'HABITE PAS À L'ADRESSE INDIQUÉE
RETOUR À L'ENVOYEUR

DAC Mayotte
Préfecture de Mayotte
Service des affaires culturelles
BP 676
97600 Mamoudzou

URGENT

Ministère de la communication
2016
et du déménagement

Ministère de la culture et du déménagement
31 Mars 2016
Drac en stock

N'HABITE PAS À L'ADRESSE INDIQUÉE
RETOUR À L'ENVOYEUR

DAC Mayotte
Préfecture de Mayotte
Service des affaires culturelles
BP 676
97600 Mamoudzou

URGENT

Ministère de la communication
2016
et du déménagement

Ministère de la culture et du déménagement
31 Mars 2016
Drac en stock

N'HABITE PAS À L'ADRESSE INDIQUÉE
RETOUR À L'ENVOYEUR

DAC Mayotte
Préfecture de Mayotte
Service des affaires culturelles
BP 676
97600 Mamoudzou

URGENT

Ministère de la Culture pour tous = DRAC partout !

Les Directions régionales des Affaires Culturelles - **DRAC** - comme tout service public, sont au service de la population dans tous les territoires. Elles travaillent avec les professionnels du spectacle, les propriétaires de monuments historiques, les aménageurs et les Collectivités territoriales pour soutenir la création artistique et architecturale, garantir la protection du patrimoine, la préservation des paysages et l'action culturelle sur tout le territoire. Elles sont le ministère de la culture en régions et permettent à tous d'avoir accès à la culture dans le respect de toutes les diversités.

Mais la fusion des régions nécessitent une nouvelle organisation territoriale de l'Etat. Or, sans concertation et brutalement, le Premier ministre impose une nouvelle organisation qui méconnaît la spécificité des missions et des DRAC du ministère de la culture et éloigne celles-ci des populations et des usagers.

Alors que les fractures et les inégalités sont nombreuses dans notre société et que le besoin de culture est immense pour combattre les replis mortifères, nous exigeons que le gouvernement renforce les capacités d'agir du ministère de la culture, notamment en régions - les DRAC - et cessent ses attaques technocratiques contre la Culture.

Le service public culturel est au service de tous !

Ministère de la Culture pour tous = DRAC partout !

Les Directions régionales des Affaires Culturelles - **DRAC** - comme tout service public, sont au service de la population dans tous les territoires. Elles travaillent avec les professionnels du spectacle, les propriétaires de monuments historiques, les aménageurs et les Collectivités territoriales pour soutenir la création artistique et architecturale, garantir la protection du patrimoine, la préservation des paysages et l'action culturelle sur tout le territoire. Elles sont le ministère de la culture en régions et permettent à tous d'avoir accès à la culture dans le respect de toutes les diversités.

Mais la fusion des régions nécessitent une nouvelle organisation territoriale de l'Etat. Or, sans concertation et brutalement, le Premier ministre impose une nouvelle organisation qui méconnaît la spécificité des missions et des DRAC du ministère de la culture et éloigne celles-ci des populations et des usagers.

Alors que les fractures et les inégalités sont nombreuses dans notre société et que le besoin de culture est immense pour combattre les replis mortifères, nous exigeons que le gouvernement renforce les capacités d'agir du ministère de la culture, notamment en régions - les DRAC - et cessent ses attaques technocratiques contre la Culture.

Le service public culturel est au service de tous !

Ministère de la Culture pour tous = DRAC partout !

Les Directions régionales des Affaires Culturelles - **DRAC** - comme tout service public, sont au service de la population dans tous les territoires. Elles travaillent avec les professionnels du spectacle, les propriétaires de monuments historiques, les aménageurs et les Collectivités territoriales pour soutenir la création artistique et architecturale, garantir la protection du patrimoine, la préservation des paysages et l'action culturelle sur tout le territoire. Elles sont le ministère de la culture en régions et permettent à tous d'avoir accès à la culture dans le respect de toutes les diversités.

Mais la fusion des régions nécessitent une nouvelle organisation territoriale de l'Etat. Or, sans concertation et brutalement, le Premier ministre impose une nouvelle organisation qui méconnaît la spécificité des missions et des DRAC du ministère de la culture et éloigne celles-ci des populations et des usagers.

Alors que les fractures et les inégalités sont nombreuses dans notre société et que le besoin de culture est immense pour combattre les replis mortifères, nous exigeons que le gouvernement renforce les capacités d'agir du ministère de la culture, notamment en régions - les DRAC - et cessent ses attaques technocratiques contre la Culture.

Le service public culturel est au service de tous !